



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du code municipal du Québec, avis public est par les présentes donné, par la directrice générale, que le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2019 seront déposés lors de la séance ordinaire qui sera tenue le mardi 7 juillet 2020.

Donné à Belcourt ce 25^e jour de juin 2020.

Nathalie Lizotte, sec. - trés./d. g.